

COLOMBIE – nouvelles normes de régulation des OGM

Par Inf'OGM

Publié le 21/11/2001

Le ministère de l'agriculture a présenté, le 6 novembre, de nouvelles normes (résolution n°2935) pour l'importation, la production, la commercialisation et la recherche d'OGM, approuvées au préalable par l'Institut Colombien d'Agronomie, organe indépendant du gouvernement. Plusieurs ONG écologistes estiment que ces normes ne prennent pas en compte le principe de précaution, pourtant mentionné dans la Constitution et les lois sur l'environnement. Elles regrettent aussi l'absence de loi obligeant l'étiquetage des produits contenant des OGM. Elles critiquent aussi le Conseil National Technique de la Biosécurité Agricole, car, précisent-elles, sur les onze membres, un seul représente une association d'agriculteurs, les autres étant soit des industriels, soit des chercheurs, tous impliqués dans le développement des OGM.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/colombie-nouvelles-normes-de-regulation-des-ogm/